

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

La commune devient Ville aidante Alzheimer

Mardi 24, la commune, représentée par le maire Johann Baranger, accompagné de Sophie Auger, deuxième adjointe a signé la charte « Ville aidante Alzheimer », en présence de Nelly Paul, responsable de l'antenne de Parthenay et Christiane, bénévole.

La commune s'engage auprès de l'association France Alzheimer 79 et pourra relayer toutes les informations concernant la maladie d'Alzheimer ou apparentés, les dispositifs de l'association, les activités.
« Nous souhaitons que les communes nous aident à véhiculer les

informations, via les dépliants, le site internet ou le bulletin municipal. La commune mettra à disposition des salles. Une action est programmée dimanche 5 février à Saint-Pardoux pour une rencontre des familles du département autour du thème de la Chandeleur. La commune propose un espace pour les familles qui souhaitent rencontrer des bénévoles de l'association pour un premier contact, une écoute, un accès à des informations personnalisées, souligne Nelly Paul. L'association propose aux services d'aides à la personne, au personnel d'accueil, commerçants... un temps de formation pour mieux comprendre la maladie et savoir adopter la bonne attitude »

Johann Baranger conclut : « Un partenariat pour mieux informer, une action sociale, un relais local, le prêt d'une salle, des petits riens essentiels pour faire le lien. »



Johann Baranger, maire, a signé la charte « Ville aidante Alzheimer » avec Nelly Paul, responsable de l'antenne de Parthenay.

PHOTO : CO

Renseignements :
ingueneau.nelly@orange.fr